

SÉCURISER SES FINANCEMENTS EN COÛTS RÉELS

LES FONDAMENTAUX

La formation porte sur tous les aspects financiers d'un projet Horizon Europe : règles de participation et de financement, nouveautés du Model Grant Agreement (convention de subvention), catégories de coût et règles d'éligibilité par types de coûts (personnels, autres coûts directs, tierces parties). Elle aborde enfin, le versement de la subvention ainsi que les rapports financiers et audits.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les principes de financement sous Horizon Europe.
Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul des différents types de coûts.
Prévenir les risques de rejets de dépenses en cas d'audit.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00

Accueil et objectifs de la formation

9h15

Horizon Europe : les règles de participation et de financement

Critères de participation et d'éligibilité
Règles de financement et taux de subvention
Annexe financière et coûts éligibles

10h15

Déclarer ses coûts de personnel

Types de personnels éligibles
Éléments de rémunération éligibles
Calcul du taux journalier
Enregistrement du temps passé
Mise en pratique

11h15

Les autres coûts directs

Frais de mission
Amortissement des équipements
Consommables et prestations
Facturation interne

12h00

Les tierces parties

Associer ses tutelles ou filiales au projet
Partenaire associé
Mise à disposition de personnel et détachement
Différencier sous-traitance et achat de biens, travaux et services

12h15

Le versement de la subvention et les rapports

Calendrier et modalités de versement
Rapport continu, rapport périodique et rapport final

12h45

Les autres contrôles applicables

Certifications des états financiers
Audits

13h00

**Questions & Réponses
Fin de la formation**



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT